

INSTRUCTIONS POUR LE DOSSIER DE CANDIDATURE EN MASTER 1 QUALITÉ DES ALIMENTS ET SENSORIALITÉ

EN 4 ÉTAPES

- 1/ **Imprimez et lisez** attentivement le présent document (p 1 à 7)
- 2/ Complétez la **page 2**, elle sera **à nous renvoyer**
- 3/ **Connectez-vous** sur l'application « **E-candidat** » sur laquelle vous aurez de nombreux **renseignements à saisir** (vous aurez besoin, si vous en avez un, de votre numéro INE, 10 chiffres et 1 lettre, figurant, entre autres, sur votre relevé de notes du baccalauréat).

Lien vers E-candidat : <https://ecandidat.u-bourgogne.fr/ecandidat>

- 4/ **Renseignez** très précisément le formulaire sur **E-candidat**, **imprimez la totalité du dossier**, joignez le à la page 2 du présent dossier, réunissez les pièces justificatives demandées sur E-candidat, et **envoyez le tout**, en lettre suivie ou en recommandé avec accusé de réception, à l'adresse indiquée sur E-candidat, au plus tard le :

13 JUIN 2016

Cachet de la poste faisant foi

MERCI DE VOTRE ATTENTION



INSTRUCTIONS POUR LE DOSSIER D'ACCÈS EN MASTER 1

QUALITÉ DES ALIMENTS ET SENSORIALITÉ

Domaine SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Date limite de renvoi du dossier : 13 JUN 2016

Ce dossier n'est pas un dossier d'inscription mais d'instructions. **La candidature doit s'effectuer en ligne sur le lien figurant page 1 et 3 de ce dossier.** Si vous êtes accepté dans la filière choisie, vous devrez **vous inscrire administrativement sur internet (informations ultérieures)** ou vous **réinscrire sur VOTRE ENT si vous êtes déjà étudiant de l'uB.**

Si vous constituez plusieurs dossiers de demande d'accès en master 1 à l'université de Bourgogne ou ailleurs, indiquez ci-dessous votre ordre de préférence (nom du master en toutes lettres/ville) :

choix 1 :	choix 3 :
choix 2 :	choix 4 :

NOM : NOM de jeune fille :

Prénoms :

Envisagez-vous de suivre ce M1 en formation continue ? Oui Non

Avez-vous interrompu vos études depuis votre baccalauréat ? Oui Non

Si oui, de quelle date à quelle date ?

Etes-vous actuellement en emploi ? Oui Non

Précisez :

.....

Etes-vous actuellement demandeur d'emploi ? Oui Non

CETTE PAGE DOIT ÊTRE IMPRIMÉE ET RENVOYÉE PAR COURRIER POSTAL AVEC LE RESTE DU DOSSIER SAISI SUR E-CANDIDAT, EN LETTRE SUIVIE OU EN RECOMMANDÉ AVEC AR

CANDIDATURE EN M1 QAS - 2016 / 2017

QUESTIONS FRÉQUENTES SUR VOTRE DOSSIER

MA CANDIDATURE		
1. Qu'est ce que ce dossier ?	Un dossier d'INSTRUCTIONS à conserver (et non une inscription définitive)	Les modalités d'inscription définitives seront envoyées par mail en cas d'acceptation dans la filière
2. Où est le dossier de candidature en lui-même ?	En ligne sur l'application E-candidat.	https://ecandidat.u-bourgogne.fr/ecandidat
3. Que dois-je faire de ce dossier d'instructions et du dossier de candidature E-candidat ?	<ul style="list-style-type: none"> - Conserver les instructions - Renvoyer le dossier édité depuis E-candidat, accompagné de la p. 2 de ce dossier d'instructions et des pièces justificatives 	Renvoi obligatoire en LETTRE SUIVIE ou en RECOMMANDÉ AVEC ACCUSÉ DE RÉCEPTION
4. Où renvoyer mon dossier E-candidat ?	Réunissez le dossier E-candidat, la page 3 du dossier d'instructions et toutes les pièces justificatives, puis envoyez à l'adresse ci-contre :	Université de Bourgogne UFR SVTE Secrétariat SAVAN / M1 QAS 6 bd Gabriel 21000 DIJON
5. Je suis sur place, puis-je déposer mon dossier au lieu de l'envoyer ?	Oui. Vous pouvez le déposer au secrétariat pédagogique SAVAN aux heures d'ouverture du bureau (8 h 30/12 h – 13 h 30/17 h).	Il vous sera remis un reçu prouvant le dépôt de ce dossier. NE JAMAIS LE LAISSER À LA LOGE D'ACCUEIL OU AILLEURS.
6. Quelles sont les dates importantes ?	<ul style="list-style-type: none"> - Ouverture du serveur E-candidat pour cette filière : 12 MAI 2016 - Fermeture du serveur E-candidat et date limite d'envoi des dossiers par courrier : le 13 JUIN 2016 à minuit 	Aucune candidature ne pourra être saisie avant cette date Aucune candidature ne pourra être saisie sur E-candidat ou acceptée après cette date, même si le dossier d'instructions est encore disponible sur le site de l'UFR
7. Quelle est la capacité d'accueil du M1 QAS ?	La capacité d'accueil n'est pas connue à ce jour.	
8. Quel parcours faut-il avoir suivi pour accéder en M1 QAS ?	Dans la limite de la capacité d'accueil, sont privilégiés les étudiants disposant ou préparant une licence générale de biologie/sciences de la vie adaptée au parcours de M1.	Si le nombre de demandes d'entrée en M1 QAS est supérieur à la capacité d'accueil, une liste complémentaire sera prévue, qui évoluera en fonction des confirmations dans la liste principale, et en fonction, le cas échéant, des échecs à la licence.
9. J'ai suivi un autre parcours que la licence générale de	- Ces dossiers seront étudiés à part par la commission pédagogique et seulement quelques-uns seront retenus, en fonction de la	

biologie/sciences de la vie, mon dossier sera-t-il étudié ?	pertinence du parcours et des résultats obtenus	
10. Quelles pièces justificatives joindre ?	La liste de toutes les pièces justificatives à joindre figure sur le dossier E-candidat que vous allez éditer. UNIQUEMENT DES PHOTOCOPIES EN NOIR ET BLANC. JAMAIS D'ORIGINAUX.	ATTENTION, vérifiez bien toutes vos pièces avant d'envoyer. NOUS SAVONS QUE VOUS NE DISPOSEZ SOUVENT PAS DE VOTRE RELEVÉ DE NOTES DU S6 AU MOMENT DE LA CANDIDATURE. Envoyez votre dossier sans ce relevé, vous nous l'adresserez dès que possible.
11. J'étudie à l'uB, en licence de biologie. Dois-je joindre mes relevés de notes ?	C'est vivement conseillé. Votre dossier sera étudié plus rapidement si vous les joignez.	
12. Je suis de nationalité étrangère et je n'ai validé que des diplômes à l'étranger. Puis-je candidater via E-candidat ?	NON. Les étudiants internationaux n'ayant validé aucune année d'études supérieures en France, doivent respecter la procédure des Relations Internationales. Aucun dossier E-candidat avec ces caractéristiques ne sera étudié.	http://ub-link.u-bourgogne.fr/etudiants-internationaux/venir-a-titre-individuel.html
SUIVI DE MA CANDIDATURE		
13. J'ai envoyé mon dossier dans les temps. Et ensuite ?	Le secrétariat indiquera dans E-candidat la bonne réception du dossier.	Vous recevrez un mail automatique de E-candidat vous confirmant l'arrivée de votre dossier
14. J'ai envoyé mon dossier en lettre simple. Quelle conséquence ?	Le secrétariat n'accusera pas réception, et ne répondra pas à une éventuelle demande par mail ou téléphone.	L'envoi en LETTRE SUIVIE ou en RECOMMANDÉ AVEC ACCUSÉ DE RÉCEPTION est obligatoire.
15. J'ai envoyé mon dossier il y a plusieurs jours, et je n'ai toujours pas reçu de mail de confirmation de réception via E-candidat. Pourquoi ?	Le secrétariat gère plusieurs centaines de dossiers destinés à 10 masters 1 ou 2 différents. Soyez patients...	L'absence de confirmation 3 semaines après votre envoi doit cependant vous inquiéter. Dans ce cas, contactez-nous : secretariat.msavan@u-bourgogne.fr
16. J'ai envoyé mon dossier après la date limite. Quelle conséquence ?	La commission décide ou non d'étudier le dossier en fonction des candidatures déjà traitées. Aucune garantie ne peut vous être fournie.	DATE LIMITE D'ENVOI : 13 JUIN 2016
17. Quand aurai-je une réponse ?	La commission d'étude des dossiers aura lieu après la clôture du dépôt des dossiers. Soyez patients...	Une réponse vous sera fournie entre mi-juin et début juillet 2016 au plus tard.
18. Je ne proviens pas d'une licence générale, ai-je des chances d'être admis(e) ?	Voir question 8. Les dossiers de candidature des étudiants non titulaires (ou en passe de l'être) d'une licence de biologie/sciences de la vie obtenue en France seront traités séparément et	Une réponse sera fournie à tous ces dossiers simultanément fin juin, et les dossiers en attente classés par ordre de mérite. Une liste principale et une liste

	<p>systématiquement placés sur liste d'attente à leur arrivée, sans classement.</p>	<p>complémentaire spécifiques à ces dossiers seront tenues à jour, mise à disposition des candidats sur le web.</p>
<p>19. J'ai une question concernant mon dossier. Puis-je téléphoner ?</p>	<p>NON. Le secrétariat ne répond à aucune question au téléphone (saturé à cette période, les appels retardent la gestion des dossiers).</p>	<p>Conservez ces consignes, la plupart des réponses y figurent. En cas de problème spécifique, vous pouvez envoyer un mail : secretariat.msavan@u-bourgogne.fr</p>
<p>20. Je viens de recevoir mon dernier relevé de notes de l'année en cours, et mon attestation de réussite. J'attends la rentrée pour les apporter ?</p>	<p>NON. Dès que vous êtes en possession de votre dernier relevé de notes (le plus souvent : S6 de la licence), vous devez nous en adresser une copie AINSI QUE CELLE D'UNE ATTESTATION DE RÉUSSITE éditée par votre université (même pour les étudiants de l'uB).</p>	<p>Envoyez le tout en LETTRE SUIVIE ou en RECOMMANDÉ AVEC ACCUSÉ DE RÉCEPTION OBLIGATOIREMENT, ou déposez-le au secrétariat pédagogique.</p>
<p>21. J'ai été admis(e) dans la filière, que dois-je faire ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Si vous avez reçu un mail vous informant de votre admission en M1 QAS, vous devez impérativement, et avant le 1^{er} juillet 2016 dernier délai, CONFIRMER VOTRE SOUHAIT DANS E-CANDIDAT. - Vous devez demander à votre université actuelle un transfert de votre dossier administratif vers l'uB 	<p>Au-delà du 1^{er} juillet, les étudiants qui n'auront pas confirmé seront démissionnés d'office et leur place attribuée à un autre étudiant.</p> <p>Transferts : voir ici http://ufr-svte.u-bourgogne.fr/scolarite/transferts.html</p>
<p>22. Je n'ai pas encore reçu toutes les réponses que j'attends à mes dossiers, puis-je attendre pour confirmer ma venue en M1 QAS ?</p>	<p>Vous devez prendre une décision au plus tard le 1^{er} juillet 2016 et l'indiquer dans E-candidat (confirmation ou désistement). Au-delà, votre place pourra être attribuée d'office à un candidat de la liste complémentaire, le cas échéant.</p>	
<p>23. J'ai été admis dans une autre formation, que dois-je faire ?</p>	<p>Retournez sur E-candidat pour saisir un désistement et libérer une place en liste principale. Si vous n'y avez plus accès, informez le secrétariat de votre renonciation.</p>	<p>Connectez-vous sur E-candidat ou envoyez un mail à : secretariat.msavan@u-bourgogne.fr</p>
<p>24. Comment finaliser mon inscription administrative définitive ?</p>	<p>Avec l'avis d'admission, vous recevrez dans le mail des consignes pour vous connecter à l'application d'inscription web. Si vous êtes déjà étudiant de l'uB, la réinscription se fera depuis votre ENT.</p> <p>Dans les deux cas, Le serveur d'inscription devrait ouvrir autour du 7 juillet 2016 et jusqu'au 20 juillet</p>	<p>Munissez-vous d'une carte bleue pour payer votre inscription en ligne.</p>

	2016 environ. Il rouvrira ensuite fin août 2016 (dates à reconfirmer).	
25. Quand aura lieu la rentrée ?	La rentrée du M1 QAS aura lieu le 12 septembre 2016 (date, heure et lieu à reconfirmer sur le site de l'UFR). LA PRÉSENCE DE TOUS LES ÉTUDIANTS EST OBLIGATOIRE CE JOUR-LÀ.	Lien vers les emplois du temps : http://ufr-svte.u-bourgogne.fr/scolarite/emplois-du-temps.html